



COMMISSION SPORTIVE

Réunion du :	21/02/2024
A :	15h30
Fin :	18H00
Présidence :	M . LHUILIER Jacques
Présents :	Mme CHARRAUD Clémentine, MM AUBARD Patrick, BOURGUIGNON Jean, CAETANO Bruno, DABIN Jean François, PASQUET Christophe, VALEUR Jacques

REPRISE DE DOSSIER

Match n°27776333 E.ASSGT USAP EPCC / EGC Touvent Cx U15D1 du 27/01 :

La Commission de Discipline ne donne pas suite au dossier et transmet à la Commission sportive pour homologation du match . :

E.ASSGT-USAP-EPCC : 4 buts 3 points

EGC Touvent Cx : 2 buts 0 point

I – MATCH ARRETE

Match n° 26974439 – USB Vendoeuvres 2 / SC Tendu 1 du 18.02.2024 – D4 D :

Match arrêté à la 34^{ème} minute de jeu

La Commission,

Vu les pièces versées au dossier,

Après avoir pris connaissance des différents rapports de l'arbitre bénévole, des capitaines , dirigeant(es)

Transmet le dossier à la Commission de Discipline.

II – FORFAITS

Hors délais

Match 26877898 – FC Bas Berry 2 / AS Jeu les Bois 1 du 17.02.2024 en Féminines à 8 :

La Commission,

. Jugeant sur le fond et en premier ressort,

. considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts dispose que tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétition de la Ligue ou du District concerné par courriel avant le Vendredi 12 h 00 pour une rencontre ayant lieu le week-end.

. considérant que l'e-mail du club de AS Jeu les Bois adressé au District de l'Indre de Football et à son club adverse en date du 12/02 à 11h47 déclarant le forfait de son équipe,

. considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1 », une indemnité supplémentaire fixée par la Ligue ou le District concerné est due au club lésé.

Par ces motifs,

. décide match perdu par forfait à AS Jeu les Bois (0 but et -1 point) pour en reporter le bénéfice à FC Bas Berry (3 buts et 3 points) en application de l'article 6.1. f des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

AS Jeu les Bois doit :

- Amende pour forfait = 60 euros
- Indemnités manque à gagner = 30 euros

Match n° 27719269 – FC Levroux 2 / AS Neuvy Pailloux 1 du 17.02.2024 – U13 N3 A :

La Commission,

. Jugeant sur le fond et en premier ressort,

. considérant que l'article 24.1 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts dispose que tout club déclarant forfait doit prévenir le service compétition de la Ligue ou du District concerné par courriel avant le Vendredi 12 h 00 pour une rencontre ayant lieu le week-end.

. considérant que l'e-mail du club de AS Neuvy Pailloux adressé au District de l'Indre de Football et à son club adverse en date du 16/02 à 17h30 déclarant le forfait de son équipe,

. considérant que l'article 24.4 des Règlements Généraux de la Ligue du Centre et de ses Districts dispose que « si un club déclarant forfait prévient après la date fixée à l'alinéa 1 », une indemnité supplémentaire fixée par la Ligue ou le District concerné est due au club lésé.

Par ces motifs,

. décide match perdu par forfait à AS Neuvy Pailloux (0 but et -1 point) pour en reporter le bénéfice à FC Levroux (3 buts et 3 points) en application de l'article 6.1. f des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts.

AS Neuvy Pailloux doit :

- Amende pour forfait = 30 euros
- Indemnités manque à gagner = 30 euros

III - COUPES

Coupe de l'Indre

1/8^{ème} de finale de la Coupe de l'Indre Seniors :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
27804204	U.S. Reuilly	Alliance C.S. Buzanc	03/03/2024	14H30

Le tirage des ¼ de Finale de la Coupe de l'Indre Seniors effectué par DURBANT Geoffroy et CHRISTOPHE Fredler joueurs professionnels de la Berrichonne, donnent les rencontres suivantes qui se dérouleront **le Dimanche 3 Mars 2024 à 14h30** :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
28001984	Touvent Chat.	U.S. Le Blanc	03/03/2024	14H30
28001985	Usap	Deols Fc	03/03/2024	14H30
28001983	Usb Vendoeuvres	Montgivray Us	03/03/2024	14H30
28001981	Us Poinconnet	U.S. Reuilly	A refixer	14H30
28001982	Us Poinconnet	Alliance C.S. Buzanc	A refixer	14H30

Dates retenues pour les prochains tours :

- 1/2 finales : **Dimanche 31 Mars 2024**

Coupe de District Henri Legros

2^{ème} tour de la Coupe de District Henri LEGROS :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
27898057	Nohant Vic	Bvn	03/03/2024	14H30

Le tirage du 2^{ème} tour « partiel » aura lieu le Mercredi 20 mars à 18h au District de l'Indre . Les matchs auront lieu le Dimanche 31 Mars à 15h00

Coupe Edouard BARES

Clubs présents : SC Tendu, USAP

Le 1^{er} tour de la Coupe Edouard BARES effectué par Mme CHARRAUD Clémentine, membre de la Commission Sportive donne les rencontres suivantes qui se dérouleront **le Dimanche 3 Mars 2024 à 14h30** :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
28001858	Maron As	Sp.C. Vatan	03/03/2024	14H30
28001913	Alliance C.S. Buzanc	Ent St Gen Palluau	03/03/2024	14H30
28001912	St Aout Ac	Cx Fontchoir	03/03/2024	14H30
28001862	Ent.Eguzon-Sco	St Gau-Thenay	03/03/2024	14H30
28001856	Arph/Clion E.	Belabre Ss	03/03/2024	14H30
28001863	Esp Club Mosnay Bvn	Ent. Pont C.-St Marc	03/03/2024	14H30
28001861	F.C.M.O.	Cx Etoile	03/03/2024	14H30
28001867	Fc Valp 36	Ent. Fc2s - Nohant V	03/03/2024	14H30
28001915	Fc Cephons Bois Haul	Veuil Ec	03/03/2024	14H30

28001860	E. Montchevrier-Aig	Fc Briantes Lacs	03/03/2024	14H30
28001864	S.C. Tendu	U.S.A.P.	03/03/2024	14H30
28001866	Cluis Ss	Ent. Ardentes Jeu	03/03/2024	14H30
28001914	U.S. Argy	As Varennes	03/03/2024	14H30
28001916	Bouges Us	Vicq Nahon Lv	31/03/2024	14H30
28001865	U.S. Brenne Vendoeuv	Poulligny St P	31/03/2024	14H30
28001859	U.S. Reuilly	Neuvy Pail As	03/03/2024	14H30
28001857	Tilly Us	U.S. St Maur	03/03/2024	14H30

Coupe de l'Indre Féminines

Club présent : FCMO

Le tirage du 1^{er} tour de la Coupe de l'Indre Féminines effectué par BAYON Amélie (FCMO) donne les rencontres suivantes qui se dérouleront le **Dimanche 3 Mars 2024 à 10h** :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
28001972	Parnac V.A Ac	Obterre Fc	03/03/2024	10H
28001970	F.C. Luant	Villedieu Us	03/03/2024	10H
28001969	Cluis Ss	Ent.Sassiergesambrau	03/03/2024	10H
28001971	Belabre Ss	A.S.C. Chabris	03/03/2024	10H

¼ de finale le 31 mars 2024

½ finale le 09 mai 2024

Finale le 1^{er} juin 2024.

Challenge Raymond CAUTINAT

Club présent : USAP

Le tirage au sort des ¼ de Finale du Challenge Raymond CAUTINAT effectué par Clémentine CHARRAUD donne les rencontres suivantes qui se dérouleront le **Dimanche 25 Février 2024 à 10h** :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
27979035	A.S.C. Chabris	Obterre Fc	25/02/2024	10H
27979034	Poulaines Es	U.S.A.P.	25/02/2024	10H
27979036	F.C. Levroux	Liniez Ac	25/02/2024	10H
27979033	F.C. Luant	Villedieu Us	25/02/2024	10H

Prochaines dates :

½ Finales : 05.05.2024

Finale : 01.06.2024

Coupe Pierre ROUX U18

Tirage du 2^{ème} tour de la Coupe Pierre ROUX U18 :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
27979058	Fc Deols	Ent. Fc2mt/Usyp.Char	30/03/2024	15H
27979059	U.S. Le Blanc	Entente Berry Sud	24/02/2024	15H

Exempts : Etoile Cx, US Le Poinçonnet

Coupe Alain LABRUNE U17

tirage des ¼ de finale de la Coupe Alain LABRUNE U17 :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
27979062	Cx Etoile	E Usap Amssgt	24/02/2024	15H
27979064	Ent. Fc2mt Usyp Char	Fc Deols	09/03/2024	15H
27979063	Poinçonnet Us	Alliance C.S. Buzanc	24/02/2024	15H
27979061	Ent. Montgivray/Arde	U.S. St Maur	24/02/2024	15H

Coupe Maurice HERVAULT U15

Tirage des 1/2 finales de la Coupe Alain LABRUNE :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
27979065	Foot. Sud Bouzanne	Châteauroux	04/05/2024	15H
27979066	Entente Berry Sud	Deols	04/05/2024	15H

Coupe Consolante de District U15

Tirage du 2^{ème} Tour de la Coupe Consolante de District U15 :

N° match	Equipe recevante	Equipe visiteuse	Date match	Heure
27979070	Alliance C.S. Buzanc	Ent.Vendoeuvres/Arph	24/02/2024	15H
27979068	Issoudun Sa	Cx Etoile	24/02/2024	15H
27979071	Sp.C. Vatan	U.S. Le Blanc	24/02/2024	15H
27979067	E. Reuilly/Massay	F.C. Levroux	24/02/2024	15H
27979069	U.S. St Maur	Ent. Assgt Usap Epc	24/02/2024	15H

Exempt : EGC Touvent Cx

IV - FMI du 17 et 18 Février 2024

FMI non faite 1er avertissement, amende 10 € :

U15 Départemental 3 Ph2

MONTGIVRAY (Match E.MONTGIVRAY / LE BLANC 2)

U13 N3 Ph2 poule C

BERRY SUD (Match BERRY SUD 2 / LE POINCONNET 3)

U13 N3 Ph2 poule D

E.EGUZON (Match E.EGUZON 2 / TOUVENT 4)

RETARD de transmission, amende 31 € :

Départemental 2 Poule B

BVN (Match BVN / ST GAULTIER) Transmission le 19/02/2024 à 01h01 au lieu du 18/02/2024 à 24h00

V - COURRIER

- E Pont Chrétien : les matchs U13 se dérouleront sur le terrain de St Gaultier.
- Fc Mers MONTIPOURET : match retour Critérium loisirs sur le terrain de mers

Vu et pris connaissance de la Commission Régionale Sportive et des calendriers du 15 février 2024.

A noter que les membres de la commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Départementale d'Appel Général du District de l'Indre de Football (secretariat@indre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas.

Le Président
J. LHUILIER

